Journée internationale des femmes
Samedi 7 mars 2009
Allocution de Patrick BLOCHE Député – Maire du 11e arrondissement
Seul le prononcé fait foi

Madame la Députée et Vice-présidente de l'Assemblée Nationale,
Mesdames et Messieurs les élus,
Monsieur le Conseiller culturel de l'Ambassade du Cap Vert en France,
Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs,

C'est une très grande joie d'être parmi vous pour cette journée d'animation qui célèbre la journée internationale des femmes. L'après-midi qui s'ouvre promet d'être riche puisqu'elle abordera le thème de la promotion des droits des femmes au travers de rencontres, de débats, d'expositions et de concerts de musique.

Je tiens tout particulièrement à saluer Danièle HOFFMAN-RISPAL, Députée de Paris et Conseillère du 11e arrondissement, déléguée à l'égalité femme/homme qui est à l'initiative de cette manifestation. Je veux également saluer l'association CHADE qui, avec enthousiasme et conviction, a porté et organisé cette journée.

Tous les ans, nous avons l'occasion de rappeler combien la défense des droits des femmes est un combat dont l'actualité ne faiblit pas. Vous le savez, l'initiative à laquelle nous participons aujourd'hui a une dimension internationale. Et il convient de dire et redire combien, à travers le monde, trop souvent les droits des femmes sont bafoués ; de dire et redire, également, combien trop souvent, les femmes sont les victimes privilégiées des violences ; et de dire et redire, enfin, combien trop souvent, les archaïsmes et les intégrismes de toute forme volent aux femmes la liberté qu'elles ont de décider de leur vie.

Comment pourrions-nous rester insensibles devant les actes insoutenables auxquels un rapide tour du monde nous confronte ? Mutilations sexuelles, traitements dégradants, privation de liberté ou encore non accès à l'éducation et à la santé, tels sont les maux auxquels les femmes, dans le monde, ont à faire face. Il y deux siècles déjà, Alfred de VIGNY écrivait qu'après « *avoir étudié la condition des femmes dans tous les temps et dans tous les pays* », il était arrivé à la conclusion « *qu'au lieu de leur dire bonjour, on devrait leur demander pardon* ».

Il est certes nécessaire de demander pardon pour les actes commis ; il est surtout essentiel de s'assurer, qu'au jour le jour, de tels actes ne se produisent plus.

Il y a quelques semaines, nous célébrions le 60e anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de L'Homme. Au travers d'un préambule et de 30 articles, cette déclaration énonce un ensemble de libertés et de droits fondamentaux dont bénéficient tous les êtres humains, de manière inaliénable et sans distinction. Sans distinction, c'est-à-dire que les libertés et les droits fondamentaux sont inhérents à tout être ; qu'ils valent pour tous et partout, quels que soient nos origines, notre nationalité, notre condition sociale et notre sexe.

Ces libertés et ces droits fondamentaux sont universels. Dès lors, rien ne justifie que l'on puisse les amender. Les « coutumes », les « traditions », les « spécificités », les « particularités » ou encore les « degrés de développement » sont des arguments irrecevables pour tenter de justifier des arrangements de circonstances.

Aussi est-il de notre devoir de rappeler notre détermination -je dirais notre intransigeance –, à faire que, non seulement en droit mais également dans les faits, les droits de l'Homme soient aussi ceux de l'autre moitié de l'humanité que sont les femmes.

Voilà le message de cette journée internationale de la femme, voilà le message que vous faites vivre aujourd'hui !

Je viens de parler de la condition des femmes dans le monde. Il faut également, en toute rigueur, se pencher sur la condition des femmes dans notre pays. Beaucoup de luttes ont été menées et de nombreuses avancées ont été obtenues. Pour autant, il nous faut rester conscients du chemin à accomplir pour que les femmes, non plus en droit mais bien dans les faits, soient égales aux hommes. Les barrières, dans ce domaine, sont peut-être les plus dures à abattre, car elles ne sont pas visibles et ont été mises dans les esprits par notre histoire et notre culture.

Lors d'une intervention qu'elle a faite cette semaine, en Mairie du 11e, l'historienne Michelle PERROT, grande spécialiste de l'histoire des femmes en Occident, a fait la démonstration remarquable de combien la hiérarchie des sexes est l'héritage de l'histoire.

Au cours de cette histoire, des représentations symboliques se sont imposées, laissant peu de place aux femmes. A ce titre, notre système politique s'est souvent appuyé sur une conception virile de la République. Dans le fameux tableau de DELACROIX, si le liberté qui guide le peuple est une femme, pour autant, ceux qui luttent avec les armes et prennent le pouvoir, ce sont bien les hommes. Le pouvoir a ainsi largement été leur privilège.

De même, en matière d'arts, la création longtemps s'est voulue masculine, alors que l'imitation était féminine. Et c'est pour moi un motif de grande satisfaction que, cette année, à Paris, dans le cadre de cette journée internationale de la femme, les femmes créatrices, tous domaines confondus (culturel, artistique, associatif,…) soient mises à l'honneur.

Je crois, qu'à l'échelle de notre histoire, nous sommes, en matière d'égalité femme/homme à un tournant. Ce tournant, nous l'avons amorcé ; il convient, dès lors, de bien le négocier afin que la hiérarchie des sexes ne soit plus. Ceci passera par une série d'actes concrets qui iront au-delà des déclarations d'intention. Je prendrai, ici, quelques exemples qui touchent directement à la vie de notre arrondissement.

Au sein du Conseil d'arrondissement, sur les 33 élus, 17 sont des femmes. De même, dans les instances de démocratie locale, la parité est dès lors la règle. Le Conseil des seniors est paritaire ; le conseil des étrangers extra communautaires que nous mettons en place le sera également. C'est le cas aussi pour le Conseil des enfants : dans chaque classe de CM1 de l'arrondissement, une conseillère et un conseiller sont élus. C'est ainsi que, dès le plus jeune âge, les enfants du 11e arrondissement font l'apprentissage d'une vie démocratique où femmes et hommes participent équitablement.

J'évoquais à l'instant le poids des symboles dans la persistance d'une hiérarchie entre les sexes. Comme vous le savez, nommer une rue, une place ou un bâtiment public est une démarche chargée de sens. Par ce biais, nous inscrivons dans notre quotidien, de la manière la plus visible et la plus permanente, les noms de celles et ceux dont nous reconnaissons l'œuvre ou bien encore l'engagement. Dans nos rues, longtemps les femmes n'ont pas eu la place qu'elles auraient légitimement dû avoir. Nous avons souhaité rattraper ce retard. Depuis le début de la mandature, deux noms de place ont été donnés, et ce sont des femmes qui ont été mises à l'honneur.

Soyons cependant conscients que de nombreux combats restent à mener, notamment afin d'atteindre une égalité réelle dans le monde du travail où les inégalités de salaires et de conditions entre hommes et femmes persistent. Des combats restent à mener, également, pour que les femmes puissent, mieux encore, concilier vie familiale et vie professionnelle.

Des combats restent à mener, enfin, pour lutter contre les violences faites aux femmes dans la sphère privée comme dans la sphère publique. Chaque année, des milliers de femmes sont victimes de viols et de violences. Aujourd'hui, en France, une femme meurt tous les trois jours, victime de violences conjugales.

Ce seul chiffre doit nous indigner. Lui seul souligne combien l'initiative qui nous rassemble aujourd'hui est nécessaire pour la promotion des droits de femmes.

Je vous souhaite donc une après-midi « studieuse » qui sera ponctuée par une soirée placée sous le signe de la musique. La création féminine y sera mise à l'honneur, notamment au travers de la voix d'une grande dame de la chanson.

Je vous remercie,

* * *